

57

INVESTISSEMENT, MODERNISATION ET R&D DANS LA FILIÈRE AUTOMOBILE



une enveloppe de

1 Md€

pour la filière



BÉNÉFICIAIRES

PME, ETI, Grande Entreprise et Consortium



FORME DE L'AIDE

Subvention ou Mix subvention (2/3) avance récupérable (1/3)



INTENSITÉ DE L'AIDE

De 30 à 80% des dépenses éligibles



PÉRIODE

Investissement : 31/03/21
et 01/06/21R&D : 19/03/21
et 31/08/21

QUELS PROJETS ?

L'État a lancé un vaste plan pour accélérer la transformation de la filière automobile.

Un premier axe vise à **soutenir les activités industrielles** :

- ↳ Investissements, modernisation, automatisation et transformation numérique (industrie du futur)
- ↳ Amélioration de la performance environnementale des sites et des procédés

⚠ **Projets d'au moins 200 K€ d'investissements à 24 mois.**

Un second axe vise **les projets de R&D pour la transformation écologique** de l'automobile et des mobilités :

- ↳ Véhicules électriques (électronique, batterie, éco-systèmes et technologies de recharge)
- ↳ Véhicules hydrogènes (bus, camions, engins de manutention et de chantier, ...)
- ↳ Allègement, matériaux innovants, économie circulaire, diminution du CO2 et autres émissions
- ↳ Véhicules connectés, automatisés et partagés

⚠ **Projets d'au moins 2 M€ pour les PME et ETI et 5 M€ pour les GE.**

IMPORTANT !

Pour être reconnu dans la filière automobile, l'entreprise doit pouvoir justifier d'**au moins 15% de son CA** vers la filière sur les deux derniers exercices.

La qualité du dossier, le plan de financement, le modèle d'affaires, les impacts sociaux, économiques, environnementaux et technologiques sont des éléments structurants pour la sélection des dossiers .

D'autres fonds sont mobilisables sur ces projets et peuvent permettre d'optimiser les chances de soutien, voire cumuler les interventions.

18ANS
D'expérience

110M€
D'aides publiques
obtenues en 2020

4
Implantations
en France

52
Collaborateurs



**Franck
MAUDOUX**

Directeur développement

06 33 04 37 74

franck.maudoux@abfdecisions.fr

ABF
DÉCISIONS
CONSEIL EN FINANCEMENTS PUBLICS

